

Stéphane PEU

Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Affaires économiques
Secrétaire de l'Assemblée nationale

REF : ELN/SP-20250218-DEL

Monsieur Adrien Delacroix
Président
Plaine Commune Habitat
5 bis, rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis

Paris, le 18 février 2025

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 29 novembre dernier, je vous alertais sur l'inquiétude grandissante d'une locataire de l'Office, demeurant au 11, avenue de l'Isle Adam (cité Pablo Neruda) à Saint-Denis, quant à la qualité de l'eau courante dans son immeuble. Un courrier, que vous trouverez ci-joint, qui n'a fait l'objet d'aucune réponse de votre part.

Je regrette ce silence, et plus encore l'absence de considération pour ce signalement sur un sujet si sensible qui peut entraîner des conséquences sur la santé des occupants.

Trois mois plus tard, force est de constater que cette alerte était fondée puisque l'Office vient d'informer les locataires que des analyses, que je demandais dans mon courrier, ont révélé un taux de contamination à la bactérie légionelle à un niveau nécessitant un traitement d'urgence sur le réseau d'eau chaude sanitaire de la cité.

Cette annonce par voie d'affichage d'abord, puis par l'organisation d'une réunion publique, engendre légitimement beaucoup d'angoisse et de multiples questions légitimes.

Or, de nombreux habitants m'indiquent aujourd'hui encore, malgré les données objectives, que les services de l'Office ne semblent pas mobiliser à la hauteur de la crise sanitaire.

Si je note qu'une nouvelle réunion publique est organisée demain, j'attire solennellement votre attention sur le fait que la situation particulièrement anxiogène nécessite de la transparence et de la proximité. Or, à cette heure, l'Office refuserait d'indiquer le taux de contamination de l'eau et les mesures prises visant à remédier au plus vite à la situation, tout comme assurer une présence permanente sur site et une campagne de porte-à-porte pour accompagner les locataires dans les gestes à proscrire, répondre aux questions soulevées par cet événement exceptionnel et proposer des solutions alternatives pour permettre aux habitants de se laver sans craindre une contamination.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Peu

Député de la Seine-Saint-Denis